

Grenelle

STELLA MANNING

Quel est le rapport entre une garenne, qui est un terrain où les seigneurs se réservaient le droit de chasse et de pêche, une éphémère commune parisienne et la charte des mobilités de l'agglomération bordelaise ?

Le lien entre ces trois éléments repose sur le mot Grenelle.

La Charte des mobilités, signée en février 2015, est issue des travaux du Grenelle des Mobilités pour l'agglomération bordelaise. Celui-ci a été lancé en 2011 conjointement par la ville de Bordeaux, la communauté urbaine de Bordeaux (Bordeaux Métropole), le conseil général de la Gironde, le conseil régional d'Aquitaine et les services de l'État afin d'apporter des réponses à la question politiquement urgente de la congestion automobile dans la métropole bordelaise. Il a permis de réunir les représentants des principales forces vives de la métropole que sont les collectivités territoriales, l'État, les employeurs, les syndicats, les associations et autres experts.

La démarche faisait référence aux accords de Grenelle, fameuse négociation entre le gouvernement Pompidou, le patronat et les syndicats, durant les événements de mai 1968, qui conduirent notamment à un relèvement de 35 % du SMIG, l'ancêtre du SMIC, des autres salaires de 10 %, ainsi qu'à la réduction (variable selon les branches) du temps de travail hebdomadaire, alors fixé à 48 heures... Le ministère du Travail est situé depuis 1905 dans l'Hôtel du Châtelet, lui-même sis rue de Grenelle, dans le 7^e arrondissement

parisien, qui donnera par métonymie son nom aux accords.

Cette rue tient le sien de la commune éponyme, qui eu une durée de vie très courte : 30 ans de 1830 à 1860. La plaine de Grenelle, dont le nom est attesté dès 1163, faisait partie de la commune de Vaugirard. Son étymologie provient certainement du mot garenne, devenu dans un premier temps un terrain, clos ou non, où sont élevés des lapins en semi-liberté puis, par extension, tout espace où abondent ces fameux lapins de garenne. Selon d'autres sources, le terme viendrait du gaulois *garanus*, qui signifie grue. Longtemps marécageuse et impropre à l'agriculture, la plaine de Grenelle est urbanisée dans les années 1820 par les entrepreneurs Jean-Léonard Violet et Alphonse Letellier. Mus par le déjà présent réflexe NIMBY (*Not In My Backyard*), les habitants du Vieux Vaugirard refusent l'éclairage public de ce nouveau quartier, conduisant ses résidents à demander leur indépendance. Celle-ci leur sera accordée par ordonnance du roi Louis-Philippe. Par la suite, sur décision du baron Haussmann, Grenelle et Vaugirard seront à nouveau réunies en 1860, avec le quartier de Javel, afin de former le 15^e arrondissement de la capitale.



La rue de Grenelle dans le 7^e arrondissement à Paris abrite aujourd'hui les ministères de l'Éducation nationale et du Travail.

Le terme Grenelle est passé dans le langage courant et popularisé dans les années 2000, notamment après le Grenelle de l'Environnement initié par Nicolas Sarkozy au début de son mandat présidentiel. C'est ainsi qu'on aura assisté au Grenelle de l'insertion (2007), au Grenelle de la mer (2009) ou au Grenelle de l'alimentation, promesse du candidat Macron, finalement transformé en États Généraux en 2017. Et si les États Généraux évoquent un dispositif tripartite (noblesse, clergé et tiers-état), on peut rapprocher la démarche de Grenelle d'une « gouvernance à cinq », c'est-à-dire un dispositif réunissant autour d'une table de négociation État, élus, syndicats, entreprises et tissu associatif. Ancré dans l'histoire contemporaine française, ce terme reste difficilement traduisible dans d'autres langues. Seuls les Néerlandais ont, comme nous, érigé un système de concertation, le *poldermodel*, le « modèle du polder », associant pouvoirs publics et partenaires sociaux. Développé dans les années 1980, il part du principe que tout un chacun a intérêt à s'entendre et s'associer pour la gestion et l'entretien des polders. _